cations aux pouvoirs publics, plusieurs conférences ont été faites, les orateurs ont préconisé la grève générale et internationale. Tout est calme. La troupe est consignée.

DANS LE BASSIN DU NORD

Dans la concession de l'Escarpelle, le chômage est presque complet, une centaine d'ouvriers seulement sur 3.800 travaillent ; les ouvriers verriers de Dorignies se sont joints aux mineurs.

A onze heures, dans le centre populeux, un cortège s'est formé et s'est rendu à la mairie de Douai pour présenter au maire une liste de revendications ouvrières.

DANS LE BASSIN HOUILLER DU PAS-DE-CALAIS

Depuis longtemps les ouvriers de la mine n'ont, en si grand nombre, au moins dans le sud du bassin, déserté les puits, chômant, pour fêter le 1er mai.

Quatre cinquièmes des ouvriers manquent aux mines de Courrières. Le chômage est complet aux mines d'Ostricourt, de Drocourt et de Liévin. Le travail est complet aux mines de Béthune et de Nœux. Cinq sixièmes des ouvriers manquent aux mines de Carvin.

A PARIS

Les obsèques de Mme Paule Minck

Autant que les dernières années, la journée du 1er mai a été calme à Paris. Les socialistes n'ont pris rendez-vous, dans la journée, qu'aux obsèques de Mme Paul Mink, et dans la soirée que dans deux ou trois meetings qui paraissent devoir être très pacifiques.

Quant au chômage, il n'en a été question nulle part, et la tentative de grève générale faite en province par les mineurs n'a nullement influencé les travailleurs de Paris et de la banlieue.

Les obsèques de Paule Mink ont eu lieu l'après-midi. Pour éviter les incidents qu'aurait pu provoquer le drap rouge qui était placé sur le cercueil, le Préfet de police avait décidé de modifier l'itinéraire.

Quand le cortège s'est mis en marche, les assistants, au nombre de 250 environ, ont poussé les cris de : « Vive la Commune ! Vive la sociale ! »

Le cercueil était entouré par une délégation des Femmes révolutionnaires, qui portaient toutes des cravates et des chapeaux rouges.

Le deuil était conduit par Negro-Mink, mari de la défunte, accompagné de M. Edouard Vaillant, député.

Aucun incident ne s'est produit dans la première partie du parcours, sauf au boulevard Victor où, en passant devant le bastion où les soldats étaient massés pour voir passer le cortège, les assistants ont crié : « Vive la Commune ! Vive la sociale ! »

Dans les Départements

Paris, 1er mai. — Les dépêches des départements ne signalent jusqu'ici aucun incident grave. Le chômage a été sérieux partout un peu plus grand que les années précédentes. Aussi les mesures de précaution ont été considérables. Dans les grandes villes et dans tous les centres importants, les garnisons ont été consignées.

A Lyon tous les régiments consignés avaient leur équipement et leur sac prêts, de façon à pouvoir marcher au premier appel.

Au Havre, trois brigades de gendarmerie de renforts étaient arrivées cette nuit et la mairie était gardée militairement.

A Nantes, à Reims, à Nîmes, à Amiens, à Nancy etc., les mêmes mesures d'ordre avaient été prises.

Les chômeurs, d'ailleurs, en dehors de quelques manifestations isolées, se sont bornés, nous disent les dépêches reçues jusqu'à présent, à pérorer dans les Bourses du travail et à porter aux mairies et aux préfectures leurs revendications.

Les municipalités socialistes ont donné congé aux employés municipaux. A Perpignan, les édifices municipaux sont pavoisés. Pas d'incidents à Amiens, à Troyes, Nancy, Lorient, Belfort, Toulouse, etc.

A MONTCEAU-LES-MINES

Montceau-les-Mines, 1er mai. — Les grévistes mineurs se sont mis en fête aujourd'hui à l'occasion du 1er mai. Beaucoup ont arboré des drapeaux à leurs fenêtres. Un certain nombre ont pavoisé.

Ces drapeaux sont arborés pour célébrer à la fois le 1er mai et le centième jour de la grève et la résistance à outrance. Il est à craindre que les grévistes ne soient farouchement résolus à s'engager dans une nouvelle et longue période de chômage qui s'annonce ardente et sans rémission.

Le chômage existe dans quelques ateliers, mais il n'est pas général.

La manifestation annoncée pour neuf heures s'est déroulée à travers la ville. Les femmes étaient très nombreuses. Le départ a eu lieu, de la Mairie, à neuf heures et demie. Il a été annoncé par des sonneries de clairons. Des trompettes et des fanfares ont attaqué l'« Internationale » et le cortège s'est ébranlé, précédé du maire, des adjoints et des conseillers municipaux de Montceau.

Derrière marchaient M. Létang, député, le président et les membres du bureau du syndicat au grand complet. Le premier groupe était composé des ouvriers renvoyés ; ensuite la famille des renvoyés, puis les grévistes disposés sur quatre rangs et par qualité. Les hommes comme femmes, tous endimanchés, chantaient des refrains révolutionnaires. Tout en marchant on faisait de temps à autre un quadrille. Le défilé a duré environ quarante minutes. Le cri le plus fréquemment poussé était celui de : « Vive la Révolution ! »

Des mesures d'ordre très sérieuses avaient été prises par le préfet et le général. Les troupes sont consignées pendant toute la journée dans leurs cantonnements.

La démonstration terminée, les grévistes ont assisté à une réunion, au cours de laquelle, M. Létang leur a adressé la parole. La continuation de la grève a été votée.

A ST-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 1er mai. — A Saint-Etienne, le défilé du cortège a eu lieu à dix heures.

De la Bourse du travail, 800 manifestants, en majorité des mineurs, sont sortis, précédés d'un drapeau rouge. M. Cotte, secrétaire de la Fédération, tenait un bouquet d'églantines rouges.

Le cortège a défilé dans les rues transversales en chantant, sans enthousiasme, l'« Internationale ».

Place de l'Hôtel-de-Ville, les délégués sont montés à la Mairie et ont été reçus par le maire, M. Lodin. Le cortège a regagné ensuite la Bourse du travail sans incidents.

Saint-Etienne, 1er mai. — Le travail est général aux mines du Cros, de Firminy, de Roche-la-Molière, de Montrandert. Il est partiel aux houillères de Saint-Etienne, aux mines de la Loire et à la Compagnie de Villebœuf. On ne signale aucun chômeur à Grand-Croix, à Lorette, ni à Rive-de-Giers.

A MARSEILLE

Marseille, 1er mai. — De nombreuses brigades de gendarmerie sont arrivées hier et ce matin, en raison des incidents qui peuvent se produire à l'occasion du 1er mai. La matinée a été cependant des plus calmes sur les quais, les travailleurs se sont présentés assez nombreux que d'habitude, tous les chantiers sont au complet. La plupart des usines travaillent avec leurs effectifs ordinaires.

A LYON

Lyon, 1er mai. — Deux à trois mille ouvriers ont chômé aujourd'hui. Il ne paraît pas que la liberté du travail ait été entravée nulle part.

La manifestation ouvrière, qui devait porter le cahier des revendications au maire socialiste et à la préfecture, s'est formée à la Bourse du travail. Lorsque les chefs du mouvement sont arrivés, drapeau rouge en tête, les manifestants chantèrent la « Carmagnole » et l'« Internationale ».

A l'Hôtel-de-Ville ils ont naturellement reçu du maire Augagneur un accueil très cordial. A la préfecture, M. Alapetite a déclaré qu'il n'avait aucune qualité pour se prononcer, mais qu'il transmettrait le cahier aux pouvoirs publics.

A GRENOBLE

Plusieurs incidents

Grenoble, 1er mai. — La matinée a été marquée par quelques incidents. On sait que le maire avait fait apposer, hier, une affiche, interdisant toute promenade dans les rues.

Ce matin, une délégation, ayant à sa tête le député Zévaès, obtint du maire, sous la promesse qu'aucun désordre ne se produirait, que les manifestants puissent sortir par groupes de vingt-cinq. Le maire acquiesça.

A dix heures, les manifestants, composés uniquement de peintres et maçons grévistes, les autres ouvriers ne chômant pas, sortirent de la Bourse du travail au nombre de 500 environ. Chaque groupe de 25 étant escorté par des cavaliers, la colonne se dirigea vers le petit village de Fontaine, puis revint vers la ville.

Près de l'hôpital, la police, soutenue par une batterie d'artilleurs à cheval, dut faire une sommation aux manifestants de se disperser.

M. Zévaès, ceint de son écharpe, invita les manifestants au calme. Ceux-ci rebroussèrent chemin, jusqu'au cours Berriat, cernés par les gendarmes et les artilleurs à cheval qui ne réussirent qu'au bout d'une heure à disperser les groupes. Les grévistes se réfugièrent dans les cafés où ils chantèrent l'« Internationale ».

Aucune arrestation n'a été opérée.

On annonce une manifestation pour cette après-midi. Toutes les troupes de la garnison sont consignées.

En Belgique

Le 1er mai a été très calme, en Belgique, d'après ce que nous télégraphient nos correspondants.

A Bruxelles, il y a eu, le matin, à la Grand'Place, un meeting en plein air, où Vandervelde et M. Von Loo ont pris la parole. Il n'y avait guère plus de trois cents auditeurs. L'après-midi, les socialistes ont fait une « partie de campagne » à Uccle et à Forêt.

Ailleurs, il y a eu des cortèges. Incident nulle part.

En général, sauf dans les grands centres industriels, le chômage a été à peu près nul.

Dans les communes administrées par les socialistes, on a ajouté les enfants des écoles officielles aux cortèges du 1er mai.

DANS LE BORINAGE

Charleroi, 1er mai. — La manifestation du 1er mai a traversé la ville, escortée par la police, et précédée d'une musique qui jouait la « Marseillaise ». Les manifestants étaient au nombre de 5.000. Le groupe des verriers était très nombreux et très bruyant. On a crié : « Vive la Grève ! Vive l'Anarchie ! Vive la Révolution ! »

Les manifestants paraissaient très surexcités. Beaucoup de femmes et des enfants se trouvaient dans le cortège. Au moment où la manifestatation se terminait, l'ordre était parfait. Toutefois, comme on n'est pas rassuré pour le restant de la journée, des mesures d'ordre très sévères ont été prises dans l'après-midi.

Mons, 1er mai. — Le chômage est loin d'être complet et dans beaucoup de charbonnages, le travail n'a pas été interrompu aujourd'hui.

Il n'y a que dans les grandes communes socialistes, à Pâturages, Frameries, Quaregnon, que le chômage est général. Les mineurs flânent au beau soleil ou assistent aux tirs à l'arc. A Wasmes, toutes les réjouissances ont été supprimées à la suite de la récente catastrophe.

A RENAIX

Renaix, 1er mai. — La fête dite du travail a été annoncée, hier soir, par quantité de coups de canon tirés dans la cour du local socialiste, avenue des Hêtres, jusqu'à une heure assez avancée. Vers sept heures et demie, un groupe composé de quelques centaines de personnes, dont beaucoup de jeunes gens et quelques femmes a quitté le local musique en tête et a parcouru les différentes rues de la ville, éclairé par des falots et des lanternes vénitiennes. Aujourd'hui, le canon continue à se faire entendre par intervalles, mais sauf dans le tissage de M. Vanloo, qui a donné congé à son personnel et un ou deux autres établissements où quelques ouvriers manquent, tout le monde est à son poste. On annonce pour ce soir une nouvelle sortie du groupe socialiste.

LE REFERENDUM

sur la grève générale des mineurs

Les résultats officiels

Saint-Etienne, 1er mai. — M. Cotte, secrétaire général de la Fédération des mineurs de France, chargé de centraliser les résultats du referendum, communique les chiffres officiels suivants sur le vote du referendum :

Saône-et-Loire, 6.663 votants ; pour la grève, 6,495 ; contre, 158 ; nuls, 9.

Fédération de la Loire, 10,240 votants ; pour, 5,722 ; contre, 4,518 ; nuls, 43.

Fédération du Centre, 2.758 votants ; pour, 2.581; contre, 177.

Pas-de-Calais, 20.066 votants ; pour, 7.071 ; contre, 12.995.

Denain (Nord), 8.321 votants ; pour, 6.201 ; contre, 2,120.

Carmaux, 2.287 votants ; pour, 1,720 ; contre, 567.

Il y a eu, au total, pour la grève générale 29.790 voix, et contre la grève, 20.536. La majorité, pour la grève générale, est donc actuellement de 9.955.

Au Comité fédéral

Saint-Etienne, 30 avril. — M. Cotte a convoqué, pour dimanche, le Comité fédéral, et la Fédération pour délibérer sur la situation, et indiquer les mesures à prendre. Cette délibération promet d'être laborieuse, car la décision, prise hier, par le Comité du syndicat du Pas-de-Calais, réuni sous la présidence de M. Basly, décision qui refuse de reconnaître et d'adopter la grève générale, a été transmise immédiatement à M. Cotte, pour qu'il en saisisse la Fédération.

Le seul fait que les mineurs du Pas-de-Calais n'ont pas même attendu les résolutions de cette dernière, pour déclarer qu'ils ne se croyaient pas tenus à suspendre le travail, ne peut, on s'en rend compte, que compliquer les délibérations du Comité fédéral de Saint-Etienne.

Les socialistes ministériels augurent, de cette situation qu'on aura beaucoup de peine à s'entendre à Saint-Etienne, pour faire entrer la grève générale dans le domaine des faits.

MENACE D'UNE GRÈVE GÉNÉRALE EN ANGLETERRE

Londres, 1er mai. — La Fédération des Anglais s'est réunie, ce matin, à Londres. Les délégués de toutes les parties du Royaume ont décidé la grève générale, si le Gouvernement maintient les nouveaux droits sur le charbon exporté.

Les délégués se réuniront, le 7 mai, pour la fixation définitive de la grève.

LE PREMIER EN TOUT
Par sa pâte idéale et sa finesse extrême,
Le célèbre *Congo* n'a d'égal que lui-même :
Il surpasse en parfum, en douceur, en bonté
Tous les savons connus, et c'est le plus vanté.
Une Toulousaine, au parfumeur Victor Vaissier.

Chronique Locale

ROUBAIX

LES BIENS DES HOSPICES

Expiration de baux emphytéotiques. — Les maisons de la rue Neuve, de la Grande-Place, de la rue St-Georges et du Grand-Chemin. — Origine des biens. — L'Hôpital Ste-Elisabeth. — Les donations d'Isabeau de Roubaix. — La réunion de l'Hôpital et de l'Hospice. — Les baux de 1802.

Le « Journal de Roubaix » a déjà rappelé que les baux emphytéotiques de plusieurs biens appartenant aux Hospices de Roubaix, expirent dans le courant de l'année 1901.

Ces biens se divisent en plusieurs lots dont voici le détail : une maison, rue du Curé, neuf maisons, rue Neuve ; trois maisons, rue Saint-Georges ; deux maisons, rue du Grand-Chemin, et une maison, rue de l'Espérance ; soit au total seize immeubles.

Nous croyons intéressant de donner quelques renseignements sur l'origine et l'importance de ces biens.

—×—

Le 24 mars 1488, Isabeau, fille de Pierre de Roubaix et veuve de Jacques de Luxembourg, posa la première pierre de l'Hôpital Sainte-Elisabeth.

Cet établissement, desservi par des religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, était à la fois un Hôpital et un Couvent. Il se trouvait érigé sur cinq cents (le cent vaut 8 ares 86) de terre environ, en face de l'église Saint-Martin et s'étendait sur toute la place de la Mairie. Il occupait tout le terrain compris entre les deux rues parallèles du Château et de la rue Neuve et était borné derrière par les fossés du château et le vivier qui coulait vis-à-vis de l'entrée de la rue des Fabricants.

L'établissement comprenait, outre le cloître et l'Hôpital, une grande et belle chapelle où huit cents personnes pouvaient trouver place, un cimetière ; un corps de logis pour les étrangers ; une ferme ; une brasserie et des potagers.

M. Th. Leuridan à qui nous empruntons ces détails, nous apprend que la généreuse fondatrice voulut assurer, par de magnifiques fondations, l'existence de l'Hôpital. Les archives des Hospices de Roubaix contiennent sur ce sujet, de nombreux et intéressants documents.

Par acte signé le 1er août 1497, Isabeau fit donation à l'Hôpital « de 26 cents verges de jardin gisant à Roubaix, tenant à la ruelle qui mène de la chaussée (rue Neuve) à Grimbrie, et aboutissant au chemin de Roubaix aux Moulins. »

C'est sur ce terrain qu'ont été bâties, par la suite, les neuf maisons de la Grande-Place et de la rue Neuve dont la jouissance revient cette année aux Hospices.

Le 16 août 1499, par une autre donation, l'Hôpital s'enrichit de « trois maisons sur la place de Roubaix, devant le puits, tenant d'un côté à la maison et héritage où se fait la boucherie de la ville et par derrière au jardin du château, à la charge d'un chapon de rente seigneuriale. »

En 1500, une maison et trois cents de terre « tenant au chemin qui mène de l'église de Roubaix à la chapelle Saint-Georges » (rue Saint-Georges), et une maison et neuf cents de terre « aboutissant au chemin qui mène de l'église au moulin de Roubaix, et au bois du Trichon » furent également donnés par la fondatrice qui mourut en 1502.

Par son testament, Isabeau de Roubaix, légua à l'Hôpital Sainte-Elisabeth d'autres biens, qui devaient aussi revenir aux Hospices.

—×—

La Révolution marqua la fin de l'Hôpital Sainte-Elisabeth. Le 2 novembre 1792, les religieuses reçurent l'injonction d'évacuer la maison dans les vingt-quatre heures. Leurs biens furent confisqués. Le 25 messidor, an XII, le Préfet du Nord ordonna la réunion de l'Hôpital à l'Hospice civil.

Toutes les propriétés, tous les immeubles de ces établissements, réunis, formèrent la fortune de l'administration des Hospices.

—×—

En 1802, cette administration loua à des particuliers, pour 99 ans, plusieurs terrains situés rue Neuve, Grande-Place, rue du Curé et rue Saint-Georges. Le prix de location était peu élevé et la mercuriale du blé servait ordinairement de base. Ainsi l'estaminet de « La Cloche », rue Neuve, était loué en dernier lieu, 5 hectolitres 63 litres. Nous l'avons dit, ces baux emphytéotiques prennent fin cette année.

L'administration des Hospices va donc rentrer en possession du sol des 16 immeubles cités plus haut. Quant aux constructions élevées, sur ces terrains, elles sont estimées au prix des matériaux de démolition.

Les baux emphytéotiques étant maintenant contraires à la loi, les Hospices vont louer les immeubles par baux ordinaires de 3, 6 ou 9 ans.

—×—

Ajoutons qu'en 1907, les terrains sur lesquels sont élevés la Mairie et l'Hôtel des ventes, redeviendront également propriété de l'administration des Hospices.

L. R.

L'accident du patronage Saint-Henri. — Les funérailles de la victime.

— Mercredi matin, à dix heures, eut eu lieu, en l'église Saint-Joseph, les funérailles de César Catel, la jeune victime du tragique accident survenu dimanche dernier au Patronage Saint-Henri.

Dès neuf heures et demie, une foule sympathique et recueillie était déjà massée rue de la Basse-Masure où se trouve la maison mortuaire, et le long du parcours qui devait être suivi par le cortège. De nombreuses délégations des différents patronages de la ville arrivaient les unes après les autres avec leur bannière cravatée de crêpe.

A son arrivée, le clergé a eu peine à se frayer un passage, tant l'affluence était grande. A dix heures, la levée du corps a été faite par M. l'abbé Lesage, curé de la paroisse.

Le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant :

La croix, les délégations du patronage Saint-Henri, du patronage Saint-Joseph, le cercle de la Sainte-Famille, du patronage Saint-Sépulcre, du patronage Saint-Augustin, des petits pages du Christ, du patronage Saint-Martin, du patronage du Sacré-Cœur. Devant chacune de ces délégations, une magnifique couronne offerte au petit César Catel, est portée par deux jeunes gens de chaque patronage.

Puis venait l'harmonie Saint-Henri, précédée de superbes couronnes offertes par la famille, les amis, les voisins et les ouvriers de la filature de M. Auguste Lepoutre. Le clergé marchait immédiatement avant le corps.

Le deuil était conduit par M. Catel père, ayant à sa gauche M. l'abbé Lhermitte, directeur du patronage Saint-Henri, tous deux suivis d'une très nombreuse assistance.

De la maison mortuaire à l'église, les trottoirs étaient garnis d'une triple rangée de curieux. Beaucoup de femmes ne pouvaient retenir leurs larmes.

La messe a été dite par M. l'abbé Lesage, curé de la paroisse.

A l'issue de la cérémonie, le cortège s'est reformé et a pris la direction du cimetière.

LES RAPPORTS DES DELEGUES OUVRIERS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900. — La commission désignée par l'administration municipale pour examiner et classer les rapports des délégués ouvriers et du personnel enseignant envoyés aux frais de la ville à l'Exposition Universelle de Paris, s'est réunie récemment à l'Hôtel-de-Ville.

Elle s'est divisée en quatre sous-commissions.

La première examinera les rapports des délégués appartenant à l'industrie textile et aux industries similaires et succédanées. Elle est composée de MM. Tonneau, Nys, Dedonker, conseillers municipaux, F. Carissimo, E. Roussel, membres de la Chambre de commerce, H. Verlais, administrateur de l'Ecole Nationale d'Arts industriels, E. Carrette, conseiller prud'homme.

La seconde examinera les rapports sur la métallurgie, les constructions mécaniques, le travail des métaux. Elle est composée de MM. Milbéo, adjoint, Vandeputte et Denève, conseillers municipaux, Bellon, inspecteur du travail.

La troisième étudiera ce qui est relatif au bâtiment. Elle est composée de MM. Ponthieu, adjoint, Hespel, conseiller municipal, Bonnave, conseiller prud'homme, Borcoste, représentant des syndicats ouvriers.

La quatrième s'occupera des rapports des membres du personnel enseignant et des délégués des travailleurs du livre. Elle est composée de MM. Bourbon, inspecteur primaire, H. Verlais, Carissimo et Bellon.

Cette quatrième sous-commission a tenu une première réunion mardi, à 4 heures.

LA PROLONGATION DE LA FOIRE. — A la demande des forains, M. le maire de Roubaix a pris une décision prolongeant la foire jusqu'au dimanche 19 mai.

UNE DISTINCTION HONORIFIQUE. — Notre concitoyen, M. Léon Dedryder, boucher, rue de Sébastopol, vient de recevoir de M. le ministre de l'intérieur une médaille de sauvetage en argent. Voici comment l'« Officiel » relate ses titres :

M. A. 2e classe. — M. Dedryver (Léon-Arthur), boucher, à Roubaix ; 1900 : s'est distingué dans plusieurs circonstances, notamment en maîtrisant des chevaux emportés et en sauvant trois enfants sur le point de périr dans un incendie.

UNE REUNION DE L'« UNION COMMERCIALE ». — L'« Union Commerciale » invite ses membres à assister jeudi, 2 mai, à 8 heures et demie du soir, au siège de la Société, 28, rue Pauvrée.

Elle les prie instamment de se munir de leur convocation afin de s'éviter des difficultés au contrôle, celle-ci devant être strictement exigée.

Les personnes qui n'auraient point reçu de convocation pourront s'en munir au siège de l'« Union Commerciale ».

Les commerçants qui auraient des listes de pétition remplies sont priés de les remettre dans le plus bref délai afin d'éviter un trop grand encombrement le dernier jour.

AU CERCLE POLYGLOTTE DE ROUBAIX. — La dernière réunion a été agrémentée d'une intéressante causerie allemande sur « Le Rhin » faite par M. Sartorius.

A son tour, vendredi prochain, M. Scherperele développera, en langue anglaise, un sujet plein d'intérêt, « le commerce d'importation et d'exportation de l'Allemagne. »

A LA DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — La manifestation mutualiste du 12 mai, organisée par la section roubaisienne de la dotation sera, comme on l'a prévu un succès.

La conférence, donnée au café Pandore, par M. René Pagès, à 3 heures et demie, sera présidée par M. E. Motte, député.

M. Joseph Wibaux, président d'honneur de la 290e section, M. le docteur Faidherbe, président, ainsi que les membres du comité invitent tous les mutualistes à venir écouter M. Pagès, fondateur de la société, la Dotation.

Le chiffre d'adhésions depuis avril 1895, dépasse 210.000. Ils verront que la dotation est une véritable pépinière de mutualistes pour l'avenir.

De plus, le comité, au même titre, que les sociétaires les invite au banquet qui aura lieu au local 63, rue de Lannoy, à 6 heures du soir.

Les adhésions y sont reçues dès maintenant.

Le prix de la souscription est fixé à 3 fr. par personne. Les dames sont admises à la conférence et au banquet. M. Motte a voulu en présidant à cette manifestation, montrer la sympathie qu'il éprouve pour l'œuvre si intéressante de la Dotation.

Recette du dimanche 5 mai, de 11 heures à midi, pour les groupes du Blanc-Seau, Raverdi et Jean-Ghislain. De midi à 1 heure, à Croix, place Saint-Pierre et au local, 63, rue de Lannoy.

INDELICATESSE D'UNE FEMME DE JOURNEE. — Une femme de journée, Ernestine Montreuil, âgé de 23 ans, demeurant rue de Beaurewaert, 37, a été arrêtée, mercredi matin, et conduite au poste de police de la rue des Arts. Elle est inculpée d'un vol d'une montre en or, d'une chaîne, de plusieurs bagues et boucles d'oreille, au préjudice de M. Emile Surentyn, qui demeure rue d'Hem, 60, chez qui elle travaillait en journée.

Interrogée par M. Lecomte, commissaire de police, Ernestine Montreuil a tout avoué. Une perquisition faite à son domicile a amené la découverte d'une partie des bijoux volés.

OUTRAGES A LA POLICE. — Un tisserand, Louis Boulque, âgé de 32 ans, demeurant rue Cuvier, 4, a été arrêté, mercredi après-midi, vers trois heures et demie, rue de la Rondelle, pour outrages à l'agent-de police Dujardin.

— Mardi soir, vers neuf heures, une soigneuse, Louise Leblanc, âgée de 19 ans, demeurant boulevard de Paris, 23, a été arrêtée rue du Chemin de fer, sous l'inculpation d'ivresse manifeste et d'outrages envers les agents de police Debaere et Vanhuysse.

Tous deux ont été amenés au dépôt de police du 1er arrondissement où ils ont été interrogés par M. Laché, commissaire de police qui les a fait écrouer au dépôt central.

Pour les Premières Communions. — Les premières communions, sont, pour les familles, l'occasion de fêtes et de réunions. On fera bien pour la location de la vaisselle, de s'adresser à la maison Hoffmann, rue Saint-Georges. On y trouvera, à peu de frais, tout ce qu'il faut pour garnir admirablement une table, et faire aussi honneur à ses invités. Pour les cadeaux à offrir, la maison Hoffmann possède également un choix splendide d'objets variés.

ENTERREMENTS DU JEUDI 2 MAI. — M. Auguste Duchemin, huit heures, église Saint-Eloi (Blanc-Seau). — Mme veuve Ferdinand Renesseau, née Barbe Debertin, huit heures et demie, église du Très-Saint-Rédempteur.

DERNIÈRE HEURE

3e ÉDITION (De nos correspondants et par fil spécial.) 3e ÉDITION

LES BAGARRES D'ALGER

LES MESURES D'ORDRE. — L'ETAT DU MAIRE D'ALGER ET DE SON FRERE. — UN ARRETE DU GOUVERNEUR GENERAL.

Alger, 1er mai. — Aucun incident ne s'est produit cette après-midi, mais on sent toujours les passions très surexcitées. Des détachements de souaves et de chasseurs d'Afrique sont repartis dans les divers quartiers de la ville. Un service de patrouilles est organisé dans les rues.

M. Louis Régis, à ce qu'on assure maintenant, n'aurait pas été atteint par une balle de révolver, mais par un verre qui lui fut lancé à la tête et lui fit au cuir chevelu deux plaies provoquant une forte hémorragie. En somme l'état des deux blessés est satisfaisant et celui de M. Max Régis n'inspire pas pour le moment d'inquiétudes.

Le gouverneur général, informé télégraphiquement des événements d'hier soir, vient de prendre un arrêté, interdisant tout attroupement sur la voie publique, toute réunion ayant pour objet d'exciter les citoyens les uns contre les autres ou contre l'autorité. Le préfet et le général commandant la garnison sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cet arrêté.

L'arrêté pris par M. Jonnart a pour effet de retirer au maire d'Alger la direction de la police.

Alger, 1er mai. — Au cours d'une bagarre qui s'est produite vers la fin de la journée, un casquetier juif du faubourg Bab El Oued, a eu son établissement saccagé.

UNE NOUVELLE ECHAUFFOUREE. — LE SIEGE D'UN JOURNAL A MUSTAPHA. — LES BUREAUX ENVAHIS. — COUPS DE REVOLVER. — UN AGENT BLESSE.

Alger, 1er mai. — Ce soir, une cinquantaine environ de manifestants antijuifs se sont rendus à Mustapha devant les bureaux du journal « Les Nouvelles Algériennes » où M. Talbouldec est rédacteur. Ils ont lancé des pierres contre les vitres. Les rédacteurs du journal n'ayant pas eu le temps de fermer les portes, les manifestants firent irruption dans les bureaux, tirant des coups de revolver et brisant tout.

Cependant les rédacteurs du journal s'étaient réfugiés au premier étage où on leur fit passer des révolvers des maisons voisines. A leur tour ils se mirent à tirer sur les assaillants. La police, survenant à ce moment, mit ces derniers en fuite. On ne signale qu'un blessé ; c'est un agent qui aurait été atteint à la tête.

Les manifestants venaient de la Bourse du Commerce d'Alger, où ils devaient se réunir ce soir, mais la police empêcha la réunion, conformément à l'arrêté pris aujourd'hui par ordre du Gouverneur général.

LE REFERENDUM DES MINEURS

LES CHIFFRES DEFINITIFS

Paris, 1er mai. — Voici, à titre documentaire, les renseignements officiels transmis par les préfets au ministre de l'intérieur, en ce qui concerne les chiffres définitifs du referendum. Le nombre de votants a été de 54.448 sur 162.000 mineurs existant en France et 61.724 syndiqués. Les suffrages se sont ainsi répartis : Pour la grève, 36.012 ; contre la grève, 18.401 ; nuls 135. 107.480 mineurs n'ont donc pas pris part au scrutin.

LES OBSÈQUES DE Mme PAULE MINCK

Paris, 1er mars. — Le cortège poursuit sa marche vers le Père Lachaise ; il se grossit d'anarchistes et de socialistes très exaltés. Un capitaine de chasseurs à cheval, attaché à l'état-major, passe en voiture découverte. Aussitôt des cris de : Vive la sociale, A bas les officiers, A bas la caserne, se font entendre. Quand le cortège rencontre un prêtre ou une religieuse, quand il passe devant un couvent, ce sont des lazzis, des cris de : Vive la commune, Vive la libre-pensée, A bas la calotte. Une femme du cortège apostrophe un adjudant : Vous êtes tout des lâches, ajoute-t-elle. l'adjudant hausse les épaules et passe son chemin.

Avant l'arrivée du cortège au Père Lachaise, d'importantes mesures d'ordre avaient été prises dans le cimetière et aux abords. Les mêmes précautions avaient été prises à la tombe de Blanqui et au mur des fédérés. Des gardes municipaux avaient en outre été mis en réserve. A 4 heures le cortège arrive au four crématoire, grossi des révolutionnaires, qui s'étaient déjà rendus au cimetière. Ils chantent l'« Internationale ».

LE CRIME DE CORANCEZ

LE RAPPORT MEDICAL SUR L'AUTOPSIE DES VICTIMES

Chartres, 1er mai. — Le rapport médical sur l'autopsie des victimes du drame de Corances va être déposé incessamment. Dans ce rapport, le médecin estime que les enfants ont été assassinés quatre ou cinq heures après leur souper, vers minuit ou une heure du matin. Il n'a presque rien trouvé dans les estomacs. Son avis est que la massette saisie a pu être l'instrument du crime. Les enfants ont dû être frappés pendant leur sommeil. Quant aux blessures de Brière, elles sont légères ; seule celle de l'avant-bras gauche demande encore quelques soins, un nerf ayant été froissé.

Le médecin déclare qu'il peut difficilement admettre que Brière ne se soit pas fait lui-même ses blessures, mais il n'y voit pas la possibilité absolue.

BRUIT DE DEMISSION EN MASSE D'OFFICIERS

Paris, 1er mai. — Un nouveau journal la « Délivrance » annonce et nous vous transmettons cette information sous réserve, que 900 officiers de tous grades, écœurés de servir dans une armée où la délation est érigée à la hauteur d'une institution et considérée comme raison d'Etat, ont donné leur démission.

LE 1er MAI

A Paris

Paris, 1er mai. — La Fédération des syndicats de la Bourse du Travail avait organisée cette après-midi, dans le local de la rue du Château-d'Eau, un meeting, à l'occasion du 1er mai. La réunion a été retardée par les obsèques de Mme Paule Mink. Trois cents travailleurs au plus avaient répondu à l'appel du Comité. Des réunions semblables ont eu lieu ce soir à la Maison du Peuple, à la salle Octobre, un peu dans tous les quartiers. Des ordres du jour ont été votés partout, acclamant la grève générale des mineurs, invitant tous les ouvriers à se solidariser, si elle est déclarée.

Graves désordres à Grenoble

Collision entre la troupe et des manifestants

Grenoble, 1er mai. — A la suite de la réunion qui a eu lieu ce soir au gymnase et au cours de laquelle les orateurs, notamment le député Zévaès, ont prononcé des violents discours, de vives bousculades se sont produites. Plusieurs individus, parmi lesquels les principaux agitateurs, ont été arrêtés. Les gendarmes ont dû charger à plusieurs reprises. Le Préfet dirige le service d'ordre. Quelques agents sont blessés.

Les chasseurs alpins sont accourus pour dégager la police qui était aux prises avec les manifestants. Plusieurs barricades se sont alors produites entre la troupe et les bandes de M. Zévaès. Le Préfet s'est trouvé aux prises plusieurs fois avec des manifestants. De nombreuses arrestations ont été opérées.

A l'étranger

Paris, 1er mai. — A Rome et dans les provinces, la journée s'est passée tranquillement et sans incident.

En Angleterre, comme chaque année, on a célébré, aujourd'hui, le retour de la belle saison.

A Londres, la Bourse et les maisons de banque avaient clos leur porte. On ne signale aucun incident.

En Portugal, la journée n'a donné lieu à aucun grave incident.

A Madrid ont été tenus un meeting socialiste et un meeting anarchiste.

Dans le Nord

A ARMENTIERES. — Dans tous les établissements industriels, les ouvriers ont travaillé comme de coutume ; aussi la journée a été calme. La municipalité a reçu à l'Hôtel de Ville, les conseillers prud'hommes ouvriers et des délégations de syndicats. A huit heures et demie, une grande conférence a eu lieu au siège de la coopérative « l'Avenir ». Aucun incident à signaler.

A ANICHE. — La journée a été calme. Cinq à six cents manifestants se sont rendus le soir à la Mairie, pour remettre leurs revendications à la municipalité. Procès-verbal a été dressé aux porteurs du drapeau rouge. La manifestation s'est ensuite rendue sur le terrain où sera édifiée la verrerie ouvrière. Après plusieurs discours, des tonneaux de bière ont été vidés sur place par les manifestants.

A FOURMIES. — La moitié environ des ouvriers a travaillé jusqu'à midi. L'après-midi, le chômage a été presque général, dans les établissements lainiers. A quatre heures, un groupe de trois cents manifestants, ayant en tête le maire de Fourmies et le maire de Wignehies, sont allés au cimetière, où des discours ont été prononcés sur les tombes des victimes de Fécheuffourée dont on se souvient. Des cris de : « Vive la Sociale ! » ont été poussés.

LA GUERRE DU TRANSVAAL

LES BOERS ATTAQUES A DERGTLATS SUCCES DES ANGLAIS

Londres, 1er mai. — Lord Kitchener télégraphie de Prétoria, 1er mai : Grenfell a attaqué les Boers à Dergtlats, où le dernier long Tom était en position. Les éclaireurs du colonel Kitchener s'avancèrent rapidement à 3.000 yards. A ce moment, les Boers firent éclater le canon et s'enfuirent. Dix prisonniers ont été capturés.

D'autres colonnes ont tué dix Boers, en ont blessé six autres et ont fait six prisonniers. 40.000 cartouches ont été prises. Soixante Boers se sont rendus. Nos pertes ont été de quatre tués et de sept blessés.

DERNIERES NOUVELLES RELIGIONALES

SCENE SANGLANTE. — Mardi, vers six heures du soir, un nommé Auguste Holck, âgé de 23 ans, chauffeur, a porté des coups de couteau à sa femme, Marie Fauquez, âgée de 23 ans, et à M. Albert Hibon, âgé de 43 ans, mécanicien-ajusteur. Ce dernier porte quatre blessures à la tête. La femme Holck a trois blessures à la tête et une au cou. Pour se disculper, Holck prétend avoir trouvé sa femme en conversation intime avec Hibon.

UN INCENDIE, RUE DE WAZEMMES, A LILLE. — Mercredi soir, vers dix heures, un incendie s'est déclaré dans la maison d'une rentière, de la rue de Wazemmes, Mme Dubo. Le feu a promptement gagné la maison voisine, mais il a pu être circonscrit. Néanmoins, les dégâts s'élèvent à environ 2.000 francs. Mme Dubo n'était pas assurée.

L'AFFAIRE SCHOTSMANS. — Un déserteur du nom de Rolfin, un ancien maréchal-des-logis du 21e dragons, vient d'être arrêté à Lyon, et transféré à Cambrai. D'après la rumeur publique, il serait mêlé à l'affaire Schotemans, de Lille.

COTONS AMERICAINS

New-York, mercredi, 1er mai.

Cours de clôture

TERME	NEW-YORK cejour	NEW-YORK précédente	NEW-ORLÉANS cejour	NEW-ORLÉANS précédente